

Refus de Permis de construire pour maison individuelle

Délivré par le maire au nom de la commune

Dossier n° : **PC02B28626N0001**

Service urbanisme de **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CASTAGNICCIA CASINCA**

20213 SORBOOCAGNANO

Tél. :
Courriel : mairie.sorbo.ocagnano@orange.fr

Arrêté portant la référence N°
Transmis au préfet le

Description de la demande :

Permis de construire pour maison individuelle
Déposé le : 13/01/2026
Affiché en mairie le :

Demander :

CAMILLI melissa
rt de l'aéroport
Lieu-dit res carre mezzana bat e
20290 lucciana

Adresse du terrain :

route de galo
20213 SORBOOCAGNANO

Parcelle(s) :

B0374

Surface de plancher :

142 m²

Objet de la demande :

REALISATION D UNE MAISON INDIVIDUELLE

Le Maire de SORBOOCAGNANO

Vu la demande de Permis de construire pour maison individuelle susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) adopté le 2 octobre 2015 ;
Vu le Plan local d'urbanisme approuvé le 10 décembre 2024,
Vu le visa défavorable de Madame l'Architecte des Bâtiments de France en date du 03/03/2026

ARRÊTE :

Article 1 :

Le permis de construire pour une maison individuelle n'est pas accordé.

Le 09/03/2026

Le maire

